

DIRECTION DEPARTEMENTALE DROME-ARDÈCHE

2 rue du Clos Gaillard
26000 VALENCE

TÉL. : +33 (0)4 75 79 52 51 - FAX : +33 (0)4 75 79 59 51



Monsieur Nicolas MARTIN
Président de Roulons en Ville à Vélo
1 rue Michel Servet
26000 VALENCE

Valence, le 11 FEV. 2014

Monsieur le Président,

Je fais suite à votre courrier du 13 décembre dernier m'informant de l'opération de pose de goulottes provisoires le mercredi 18 décembre en gare de Valence Ville.

Je vous informe que des études vont s'engager dans les mois à venir pour mettre en accessibilité l'accès aux quais.

A ce titre nous aurons l'obligation d'installer une double lisse pour les personnes de petite taille (installation potentiellement en conflit avec votre proposition).

Comme je vous l'avais indiqué dans mon courrier du 25 septembre, les normes "Accessibilité" en vigueur préconisent de laisser une largeur minimale libre d'obstacles de 1,60 m mesurée entre les mains courantes des escaliers fixes. De plus, les flux passant par les accès aux quais montants ou descendants en gare de Valence sont conséquents : plus de 2 millions de voyageurs par an (soit près de 60 % de plus que la fréquentation annuelle de la gare de Quimper dont vous faites référence dans votre courrier). C'est pourquoi nous n'envisageons pas de réduire davantage cet espace.

Aussi nous travaillons, en lien avec les collectivités, au développement des modes doux en privilégiant des installations autour des gares pour laisser les vélos dans des lieux appropriés et sécurisés. Nous nous investissons surtout dans cette orientation car les modules de transports ferroviaires n'ont pas les capacités à accueillir l'évolution des flux de clients avec des vélos.

Espérant avoir répondu à votre attente, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.

Marc Pibo
Directeur Départemental Drôme-Ardèche